

le peuple canadien, incluant les échanges commerciaux qu'on peut pratiquer avec d'autres pays du monde. Tout est compris dans cette production nationale.

Monsieur l'Orateur, si la solution d'un dividende n'est pas acceptée, rien n'empêche les créditistes de continuer à faire valoir la logique de cette solution à l'ensemble de la nation.

Éventuellement, au Parlement, les députés qui ne voudront pas regarder les véritables solutions aux problèmes économiques présents seront remplacés par d'autres qui les envisageront en profondeur. Il n'y a pas d'autres moyens, parce que, actuellement, nous nous enlisons dans des taxes et des dettes impayables.

L'autre jour, mon collègue de Lapointe (M. Grégoire), disait que jamais le gouvernement fédéral ne pourrait payer sa dette nationale. Et c'est vrai. Nos municipalités ne pourront jamais payer leurs dettes. Les provinces non plus, excepté l'Alberta et la Colombie-Britannique; mais les autres provinces ne suivent pas cet exemple-là. Les commissions scolaires et les individus sont dans la même situation.

Ce régime est faux à sa base. Je prends comme exemple la Société centrale d'hypothèques et de logement, qui aide à la construction d'habitations. Vous savez qu'à l'heure actuelle, on paie une taxe de 11 p. 100 sur les matériaux de construction, ce qui entraîne une hausse du prix des maisons.

A titre d'exemple, je vais vous citer mon cas personnel.

En 1963, parce que nous siégeons presque à l'année longue, j'achète une petite maison à Hull, non pas par l'intermédiaire de la Société centrale d'hypothèques et de logement, mais par celui de la *Mutual Life Assurance Company*. Le contrat stipule des versements de \$88 par mois. Ça, c'est en 1963. En y ajoutant les taxes municipales et scolaires, on me présente une facture de \$114 par mois au lieu de \$88. Ça c'est avec les taxes additionnées au versement mensuel sur la maison. Après trois ans, voici que mes versements s'établissent à \$132 par mois. La semaine dernière, j'ai reçu mon état de compte pour l'an dernier, indiquant que j'ai payé à la *Mutual Life Assurance Company* la somme de \$1,534, dont \$810 en intérêts, \$510 en taxes et deux cent quelques dollars de capital. Ça, c'est pour l'année dernière.

M. Boulanger: La caisse populaire n'aurait-elle pas fait mieux?

M. Caouette: Mon honorable ami de Mercier (M. Boulanger) me demande si la caisse populaire n'aurait pas fait mieux. Monsieur l'Orateur, un député peut peut-être envisager ces augmentations-là, mais imaginez le tra-

vailleur ordinaire, le menuisier de Hull ou d'Ottawa, le mineur de Noranda qui s'achète une petite maison, sous l'empire de la loi de la Société centrale d'hypothèques et de logement, à la suite d'annonces publiées dans les journaux, où l'on dit: Venez vous acheter une belle petite maison, devenez propriétaire avec \$85 par mois!

Monsieur l'Orateur, quand un travailleur, un mineur, un journalier, a acheté sa maison, qu'il y a engouffré les économies qu'il a faites pendant peut-être 15 ou 20 ans de travail, et qu'il en est le propriétaire, mais qu'après quatre ou cinq ans, il est acculé au pied du mur parce que le paiement mensuel est majoré à cause de l'augmentation des taxes scolaires et municipales, et qu'au lieu d'avoir à payer ou rembourser \$85 par mois, on exige \$125 ou \$130, à ce moment-là, il est obligé de mettre sa maison en vente. C'est pourquoi nous assistons aujourd'hui, dans bien des villes du Canada et de la province de Québec en particulier, au spectacle d'ouvriers aux prises avec un système qui leur fait perdre les économies qu'ils ont faites pendant 15, 20 ou 25 ans de travail.

Monsieur l'Orateur, ce système-là ne pourra pas se continuer bien longtemps; il ne pourra pas impunément continuer son exploitation des masses populaires, des cultivateurs et de toutes les classes sociales.

C'est pourquoi je demande avec instance au gouvernement libéral, aux ministres concernés, le ministre des Finances (M. Sharp) ou le ministre du Revenu national, de doter le Canada d'un système financier réaliste qui se reflétera dans l'expansion réelle du Canada au point de vue économique, politique et social et qui permettra de voir dans notre système monétaire les réalités demandées par le public canadien.

Si le mal réside dans le système financier, corrigeons-le. Et c'est là que réside le mal, quand on exige que le coût d'une école de \$200,000 soit remboursé à raison de \$300,000 ou \$325,000.

Monsieur l'Orateur, c'est de l'inflation pure et nette, quand on exige qu'une petite maison de \$13,000, une fois la dette remboursée, coûte \$28,000, \$29,000 ou \$30,000! Corrigeons donc ce qui doit être corrigé, soit le système financier. Libérons le peuple de ces chaînes financières qui l'étouffent. N'ayons pas peur de faire la lumière sur les exploités canadiens, sur ceux qui empêchent la production et les biens de consommation canadiens d'atteindre les consommateurs, afin d'établir dans notre pays, non pas l'inflation, non pas un contrôle des prix, non pas non plus quelque chose qui n'a pas de sens, mais un équilibre entre la production faite par les Canadiens et le pouvoir d'achat de ces Canadiens-là.